



SECURITE



SUR CHANTIER

GENERALITES

Chacun sait qu'en menuiserie aluminium, nous mettons en œuvre des matériaux fragiles. Pour éviter de casser des produits verriers, ce qui peut entraîner de graves blessures, le premier impératif est de travailler dans le calme, l'ordre et la propreté.

SUR LES CHANTIERS

Les verres stockés provisoirement doivent être disposés, protégés et signalisés de telle sorte qu'ils ne doivent ni heurtés, ni cassés et qu'ils ne présentent pas de danger pour les personnes circulant à proximité.

Dans les travaux neufs, il faut signaliser les verres par des marques blanches très apparentes dès leur mise en place.

Le matériel de toute nature doit être maintenu en bon état et vérifier avant toute utilisation.

Lorsqu'un dispositif de sécurité doit être démonté provisoirement pour permettre l'exécution d'un travail, des mesures spéciales de sécurité doivent être prises pour effectuer ce travail; celui-ci une fois exécuté, le dispositif de sécurité doit être remis en place aussitôt.

Des précautions identiques doivent être prises lorsqu'on est amené à démonter des éléments d'échafaudages pour permettre le passage de grand volume de verre.



Pour éviter des accidents il faut toujours être attentif à son travail.

MANUTENTION - POSE

Manutention manuelle : De façon générale, un travailleur ne peut être admis à porter de façon habituel, des charges supérieures à 55 kg s'en avoir été reconnu aptes par le médecin du travail.

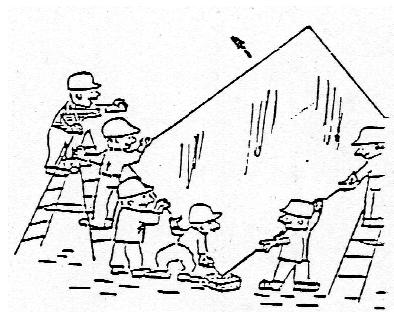
Les femmes ne sont pas autorisées à porter des charges supérieures à 25 kg.

Équipement de protection : Pour la manutention

Des menuiseries et des produits verriers, il faut avoir des Gants, des chaussures de sécurité et un casque si les Volumes sont hauts.

Veiller à ce que les gants n'aient pas été en contact Avec un corps gras ou la pluie.

Veiller à ce que le casque soit bien maintenu.



Manutention par moyen mécanique :



- Prévoir le lieu de stationnement du camion et de la grue à ventouse. Dégager au maximum les abords du lieu de pose.
- Barricader, si possible, l'emplacement du lieu de travail afin de ne pas être gêné par la circulation des passants et des véhicules.
- Dévier éventuellement la circulation.
- Enlever les obstacles sur le trajet des ouvriers et de la grue à ventouses.
- Pallier les irrégularités du sol (rampes provisoires entre chaussée et trottoir).
- Vérifier la stabilité du sol dans la zone d'évolution.
- N'utiliser que du matériel en bon état, vérifié avant le travail. Porter une attention particulière aux ventouses, bricoles, ainsi qu'aux organes commandant le vide d'air (canalisations - robinetteries).
- Utiliser un palonnier dont le crochet possède un dispositif de sécurité s'opposant au décrochement accidentel de la charge.
- Effectuer les manœuvres calmement sous commandement unique.
- Placer l'appareillage de levage de façon à obtenir un bon équilibre de la glace.
- Guider la glace pendant les manœuvres en évitant de se placer sous la charge.
- Ne pas exercer de traction oblique avec l'engin de levage



Ne pas oublier le port des EPI obligatoire sur chantier



PROTECTION COLLECTIVE

Eviter les chutes de personnes : La protection collective est destinée à empêcher les

Chutes de personnes : lorsque le personnel

Travaille ou circule à une hauteur de plus

De **3 m**, en se trouvant exposé à un

Risque de chute dans le vide : il faut

Installer un garde-corps (hauteurs suivant

Croquis).

Travaux de très courte durée : Lorsque la durée prévue

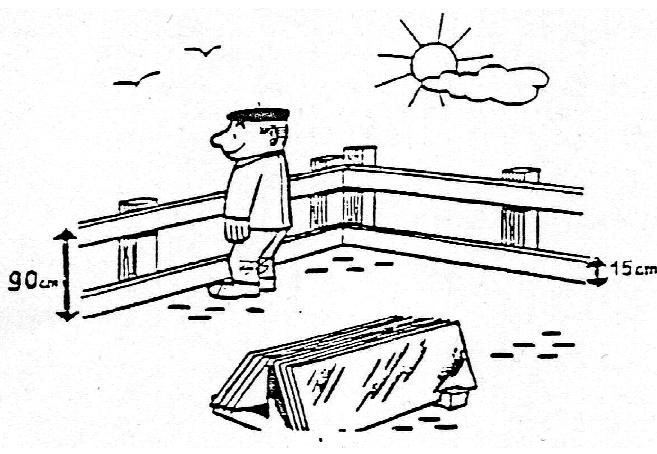
Pour l'exécution des travaux n'excède pas 1 journée, les

Dispositions ci-dessus ne s'imposent pas, à condition que

Des ceintures ou baudriers de sécurité soient mis à la

Disposition des travailleurs (à vérifier avant chaque

Utilisation).



L'inspection du travail peut arrêter un chantier si les protections ne sont pas installées.

PROTECTION INDIVIDUELLE

La priorité doit être donnée à la protection collective du Personnel. La protection individuelle est cependant

Admise lorsque la protection collective ne peut être assurée

D'une manière satisfaisante. Des appareils, équipements

Ou matériels protecteurs appropriés tels que : ceintures ou

Baudriers de sécurité, casques, lunettes, chaussures de

Sécurité, gants... doivent alors être mis à la disposition du

Personnel. Les ceintures et baudriers de sécurité mis à la

Disposition des travailleurs doivent être adaptés à leur

Conformité.

Ils ne doivent pas permettre une chute libre de plus de

1 mètre,

A moins qu'un dispositif approprié ne limite aux mêmes Effets une

Chute de plus grande hauteur (amortisseurs de chute,

Appareils parachutes ou stop chutes).

Un travailleur dont la protection ne peut être assurée qu'au moyen d'une ceinture ou d'un



Baudrier de sécurité ne doit jamais demeurer seul. Un second ouvrier doit lui être adjoint afin de pouvoir lui porter assistance en cas de besoin.

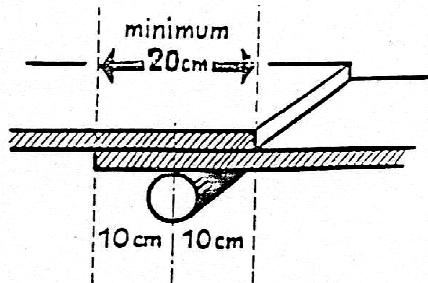


Harnais stop chute
Pour ligne de vie

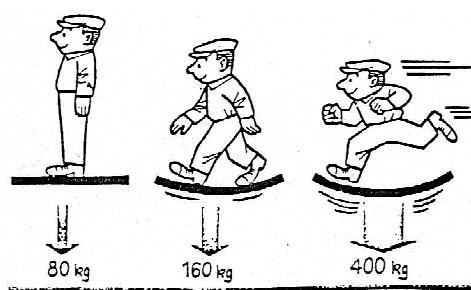


ECHAFAUDAGES

Planchers des échafaudages : Les planches ou platelages des échafaudages doivent avoir une largeur suffisante pour permettre à ceux qui les utilisent de travailler en sécurité. Les éléments du platelage (planches, bastaings, madriers) doivent avoir une portée en rapport avec leur résistance et les charges supportées.

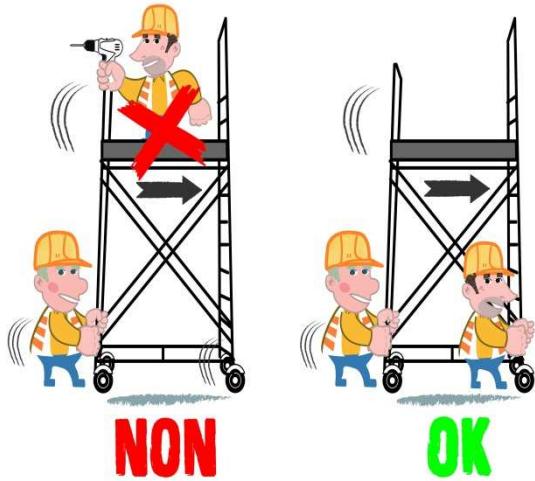


Chaque planche doit déborder
De ses points d'appui d'au moins
0,10 m. Pour éviter tout accident:
On ne doit ni courir, ni sauter sur
Un échafaudage.



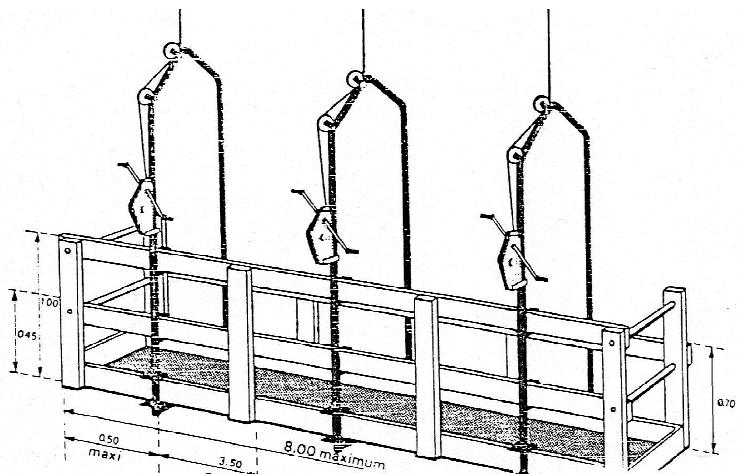
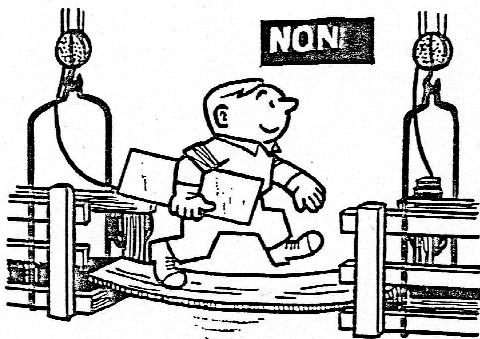
ECHAFAUDAGES ROULEANTS

Ils sont soumis à la même que les autres échafaudages (résistance, stabilité, assemblage, planchers, dispositifs de protection ...) De plus ils doivent être calés et fixés correctement pendant leur utilisation de manière à ne pouvoir ni se déplacer, ni basculer.



© Editions Tissot

ECHAFAUDAGES VOLANTS



Pour éviter un risque de chute : Il est interdit de prolonger le plateau (platelage) d'un échafaudage volant par un plancher prenant appuis soit sur la construction, soit sur un échafaudage voisin.

ECHELLES SIMPLES

Les échelles doivent rester stables. Elles exigent Un bon appui au pied et en tête.

Pour éviter les glissements du pied, elles ne doivent Pas être inclinées à plus de 30° par rapport à la verticale. Un amarrage en haut et en bas ou au milieu est Nécessaire pour éviter tout déplacement. Les meilleures

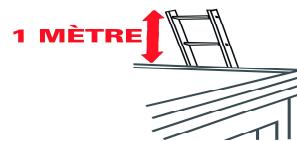
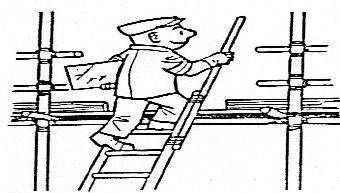
Échelles sont celles qui possèdent des patins articulés. Les échelles doivent dépasser le niveau où elles donnent Accès d'au moins **1 m**. Si une échelle est trop courte, Prolonger l'un des montants par une pièce (2) en bois ou autre solidement attachée.

ECHELLES DOUBLES

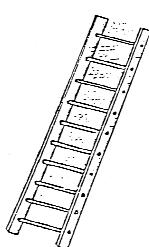
Avant emploi, il convient de vérifier les ferrures de tête Et la clé des échelles doubles. L'écartement des pieds Doit être réglé correctement afin d'obtenir une bonne stabilité. Une échelle reposant sur trois pieds seulement est dangereuse. La charge maximale autorisée pour les fardeaux À transporter sur une échelle est de **50 kg**. Conserver une main libre. Monter et descendre sans Hâte, face à l'échelle et après avoir débarrassé ses Semelles de boue ou de toute autre matière glissante.

ECHELLES A COULISSE

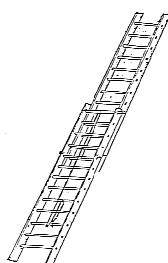
On doit se mettre à deux au moins pour développer une Échelle acoulisse ; un ouvrier seul risque d'être déséquilibré. Une longueur de recouvrement des éléments d'au moins un Mètre est obligatoire lors du développement maximum



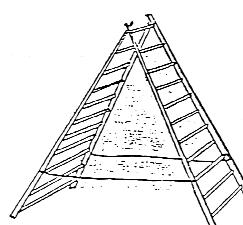
© L'oeuvre Tissu



Echelle simple



Echelle double



Echelle à coulisse



Echelle double à coulisse



CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE

- Ne pas appuyer une échelle contre une porte qui risque d'être ouverte inopinément.
- Ne pas appuyer une échelle contre un vitrage qui risque de casser.
- Ne pas descendre le dos à l'échelle (on manque facilement un échelon).
- Ne pas se pencher sur le côté ou en arrière lorsqu'on travaille sur une échelle.
- Ne pas exercer une poussée ou une traction sur un objet fixe.
- Ne pas déplacer le sommet d'une échelle d'un coup de reins sans descendre.
- Ne pas abandonner des outils ou des matériaux en haut d'une échelle.
- Ne pas laisser une échelle sans surveillance dans une zone de circulation.
- Ne pas utiliser une échelle pour des travaux longs et pénibles.
- Ne pas se servir d'une échelle pour transporter systématiquement des matériaux.
- Ne pas travailler sur un taquet accroché d'un seul côté d'une échelle double.

TRAVAUX EN TOITURE

Lorsque des personnes doivent être employées sur un toit représentant des dangers de chute, d'une hauteur de plus de 3 mètres, des précautions convenables doivent être prises pour éviter leur chute ainsi que celle des matériaux.

Il est interdit de travailler sur des toits rendus glissants par les conditions atmosphériques sauf s'il existe des dispositifs de protection installés à cet effet. Eviter tout ce qui peut favoriser les glissades : boue, peinture fraîche...

Sur les toitures, porter des chaussures adaptées :

Chaussures à semelles de corde ou à semelles antidérapantes.

Jamais de semelles de cuir. L'ouvrier travaillant à un point fixe doit attacher sa ceinture à une partie solide de la construction. Ne jamais avoir une corde avec plus d'1 mètre de mou.

Les ouvriers occupés sur des toitures en matériaux d'une résistance insuffisante (verre, fibrociment...) doivent travailler sur des planches leur permettant de ne pas prendre appui sur ces matériaux. Ne jamais laisser de morceaux de verre sur un toit.





SECURITE



A L'ATELIER

I) Rappel de la tenue à l'atelier : Un bleu de travail + Chaussures de sécurité

II) Les protections individuelles Casque anti-bruit, lunettes de protection, gants, bleu et chaussures de sécurité

III) La sécurité aux machines

1 seule personne à la machine

la veste est attachée

les équipements de protection sont placés sur la machine

l'utilisateur est protégé (gants, casque ...)

L'utilisateur préviendra tout le monde qu'il va usiner pour que chacun puisse mettre son casque anti-bruit



le coup de poing de sécurité est localisé

la machine sera nettoyée après utilisation



IV) Que faire en cas de blessure ?

Alerter immédiatement le professeur qui vous fera accompagner à l'infirmerie.

V) Que faire en cas d'absence de l'infirmière ?

Pour les petits soins, vous serez accompagné à la vie scolaire.

VI) Les extincteurs et coups de poing d'arrêt général

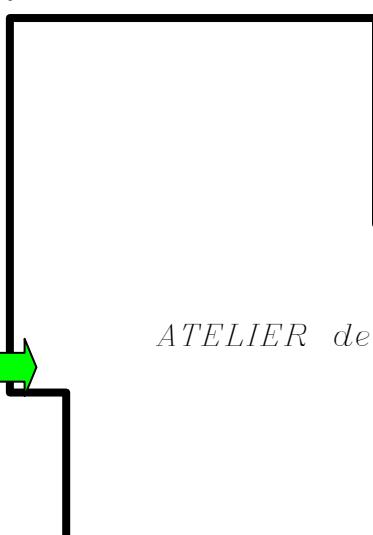


Extincteur (E)

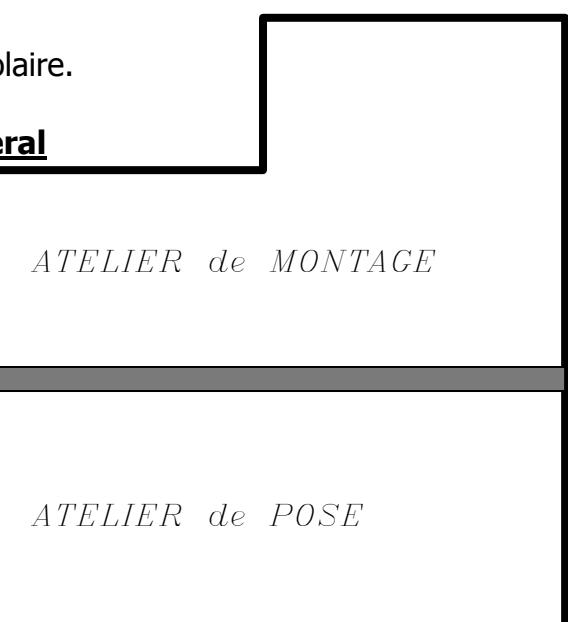


Arrêt d'urgence (AU)

Type: A, B, C, ABC, AB, BC



ATELIER de FABRICATION



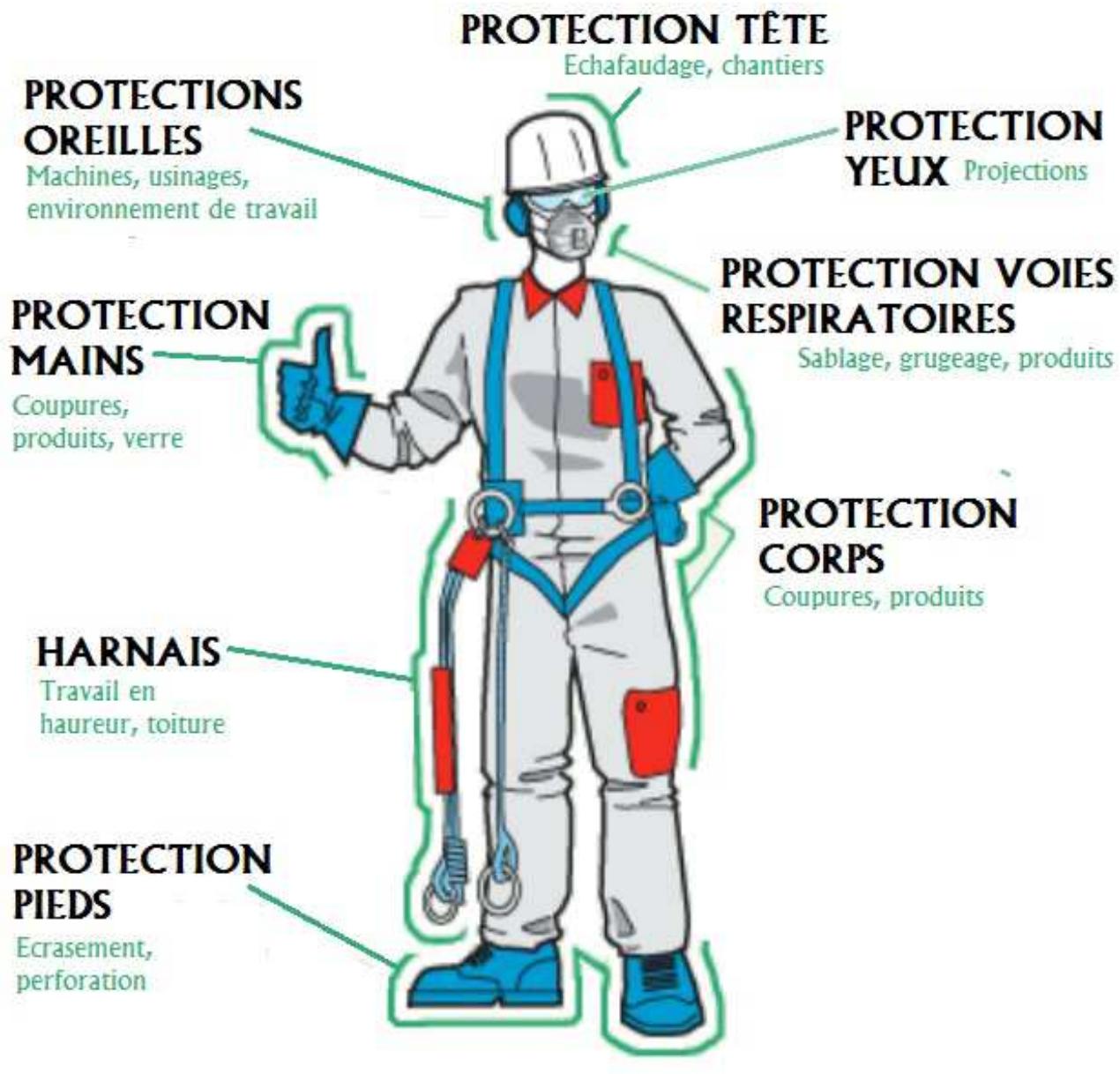
ATELIER de MONTAGE

ATELIER de POSE

Ces plans seront à compléter lors du mini stage de sécurité à la rentrée.



EQUIPEMENTS de PROTECTION INDIVIDUELS



Enlever les bijoux

Attacher les cheveux longs

RISQUES sur les MACHINES ATELIER FABRICATION



Solutions

- Risque électrique
- Risque de coupure
- Risque d'érasement
- Risque glissade
- Risque projection copeaux
- Risque sonore
- Risque blessure d'autrui



Solutions

- Risque électrique
- Risque de coupure
- Risque d'érasement
- Risque glissade
- Risque projection copeaux
- Risque sonore
- Risque blessure d'autrui



Solutions

- Risque électrique
- Risque de coupure
- Risque d'érasement
- Risque glissade
- Risque projection copeaux
- Risque sonore
- Risque blessure d'autrui



Solutions

- Risque électrique
- Risque de coupure
- Risque d'érasement
- Risque glissade
- Risque projection copeaux
- Risque sonore
- Risque blessure d'autrui



Solutions

- Risque électrique
- Risque de coupure
- Risque d'érasement
- Risque glissade
- Risque projection copeaux
- Risque sonore
- Risque blessure d'autrui



Solutions

- Risque électrique
- Risque de coupure
- Risque d'érasement
- Risque glissade
- Risque projection copeaux
- Risque sonore
- Risque blessure d'autrui



Solutions

- Risque électrique
- Risque de coupure
- Risque d'érasement
- Risque glissade
- Risque projection copeaux
- Risque sonore
- Risque blessure d'autrui

ABOUTEUSE



Solutions

- Risque électrique
- Risque de coupure
- Risque d'érasement
- Risque glissade
- Risque projection copeaux
- Risque sonore
- Risque blessure d'autrui



Solutions

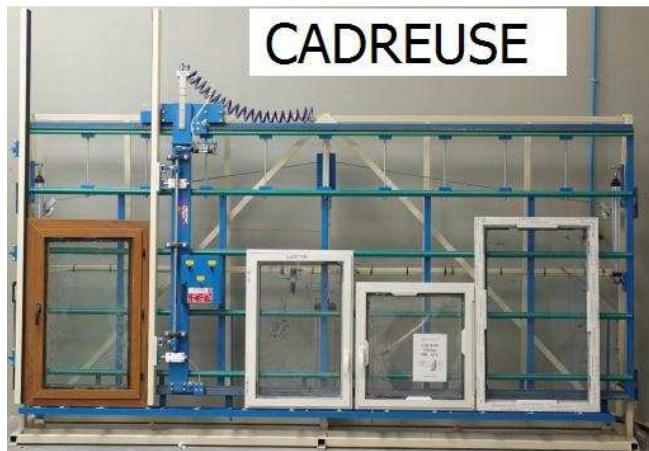
- Risque électrique
- Risque de coupure
- Risque d'érasement
- Risque glissade
- Risque projection copeaux
- Risque sonore
- Risque blessure d'autrui



- Risque électrique
- Risque de coupure
- Risque d'érasement
- Risque glissade
- Risque projection copeaux
- Risque sonore
- Risque blessure d'autrui

RISQUES sur les MACHINES

ATELIER POSE



Solutions
<input type="checkbox"/> Risque électrique
<input type="checkbox"/> Risque de coupure
<input type="checkbox"/> Risque d'érasement
<input type="checkbox"/> Risque glissade
<input type="checkbox"/> Risque projection copeaux
<input type="checkbox"/> Risque sonore
<input type="checkbox"/> Risque blessure d'autrui

Solutions
<input type="checkbox"/> Risque électrique
<input type="checkbox"/> Risque de coupure
<input type="checkbox"/> Risque d'érasement
<input type="checkbox"/> Risque glissade
<input type="checkbox"/> Risque projection copeaux
<input type="checkbox"/> Risque sonore
<input type="checkbox"/> Risque blessure d'autrui



Solutions
<input type="checkbox"/> Risque électrique
<input type="checkbox"/> Risque de coupure
<input type="checkbox"/> Risque d'érasement
<input type="checkbox"/> Risque glissade
<input type="checkbox"/> Risque projection copeaux
<input type="checkbox"/> Risque sonore
<input type="checkbox"/> Risque blessure d'autrui

Solutions
<input type="checkbox"/> Risque électrique
<input type="checkbox"/> Risque de coupure
<input type="checkbox"/> Risque d'érasement
<input type="checkbox"/> Risque glissade
<input type="checkbox"/> Risque projection copeaux
<input type="checkbox"/> Risque sonore
<input type="checkbox"/> Risque blessure d'autrui

Solutions
<input type="checkbox"/> Risque électrique
<input type="checkbox"/> Risque de coupure
<input type="checkbox"/> Risque d'érasement
<input type="checkbox"/> Risque glissade
<input type="checkbox"/> Risque projection copeaux
<input type="checkbox"/> Risque sonore
<input type="checkbox"/> Risque blessure d'autrui

Solutions
<input type="checkbox"/> Risque électrique
<input type="checkbox"/> Risque de coupure
<input type="checkbox"/> Risque d'érasement
<input type="checkbox"/> Risque glissade
<input type="checkbox"/> Risque projection copeaux
<input type="checkbox"/> Risque sonore
<input type="checkbox"/> Risque blessure d'autrui

REMARQUES :



SECURITE



LES PRODUITS

Anciens sigles :



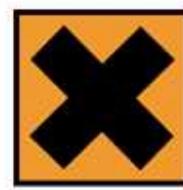
F - Facilement inflammable

La substance chimique contenue dans le récipient est inflammable. Eloignez-le de toute flamme ou source de chaleur, ne le laissez pas exposé au soleil.



F+ - Extrêmement inflammable

Les produits arborant ce pictogramme s'enflamme très facilement.



Xn - Nocif

Les risques encourus au contact de ce produit sont relativement faibles mais non négligeables. Il ne faut pas avaler ce produit et éviter de respirer ses vapeurs. Au contact avec la peau, ce produit peut provoquer une réaction inflammatoire. Protégez-vous lors de son utilisation : utilisez notamment des gants.



E - Explosif

Sous l'effet d'un choc ou au contact d'une flamme, ce produit peut exploser.



T+ - Très toxique

Attention ! Ce produit est dangereux. Utilisez-le correctement. Lisez attentivement l'étiquette et la notice. Par simple inhalation, ce produit peut provoquer des troubles respiratoires ; il peut entraîner des risques graves voire mortels ! Ce produit ne doit jamais être ingéré ni entrer en contact avec la peau et les muqueuses. Ne restez pas exposé aux vapeurs dégagées et protégez-vous : portez impérativement un masque et des gants.



N - Dangereux pour l'environnement

Ce produit chimique est nocif pour la faune et la flore. Ne le jetez ni dans la nature, ni dans votre évier. Confiez ces produits à une déchetterie lorsque vous n'en avez plus besoin.



C - Corrosif

La substance chimique contenue dans le récipient peut attaquer l'épiderme. Vous devez manier ce produit très corrosif avec précautions.



O - Comburant

Cette substance chimique risque d'engendrer une chaleur intense en présence de produits inflammables et peut elle-même s'enflammer. N'associez jamais ce produit à d'autres substances chimiques. Protégez-vous lors de son utilisation.



Xi - Irritant

Produit non corrosif mais pouvant entraîner des réactions inflammatoires en cas de contact accidentel ou répété avec la peau.



Ces indications peuvent encore apparaître sur les produits.



SECURITE



LES PRODUITS

Nouveaux sigles : A partir de janvier 2010.

CAUSTIQUE: produits corrosifs, attaquent les métaux, ou rongent la peau et/ou les yeux en cas de contact ou projection	BOUTEILLE : produits au gaz sous pression dans un récipient. certains peuvent exploser sous l'effet de la chaleur	DANGER: produits chimiques ayant un ou plusieurs effets: empoisonnent à forte dose, sont irritants pour les yeux, le nez ou la gorge, provoquent des allergies, provoquent une somnolence ou vertiges.	INFLAMMABLE: produits pouvant s'enflammer au contact d'une flamme étincelle, etc...	COMBURANT: produits pouvant provoquer ou aggraver un incendie.
EXPLOSIF: produits pouvant exploser au contact d'une flamme, étincelle etc...	TOXIQUE: produits pouvant empoisonner même à faible dose.	POLLUANT: produits ayant des effets néfastes sur les organismes du milieu aquatique.		CANCERIGENE: produits entrant dans l'une ou plusieurs de ces catégories: cancérogènes ou mutagènes, produits toxiques pour la reproduction; produits modifiant le fonctionnement d'organes (foie système nerveux etc), effets sur le poumon ou mortels s'ils pénètrent les voies respiratoires, provoquent des allergies respiratoires.

LES N° de TELEPHONE

POMPIERS : 18 ou 112

SAMU : 15

POLICE : 17





LES RISQUES D'INCENDIE



Connaitre le triangle du feu :

- Combustible : Bois, papier, alcool, essence....
- Comburant : Oxygène
- Energie d'activation : Allumettes, briquet, arc électrique....

Si c'est 3 éléments sont réunis l'incendie est inévitable. Afin d'éviter cela, il suffit que l'un de ces éléments soient manquant, pour éviter ce risque (en premier l'énergie d'activation). Il faut donc toujours travailler dans un environnement propre, rangé et vérifier l'état du matériel et des machines utilisées.

En cas de dégradation ne pas utiliser le matériel ou la machine et le signaler immédiatement afin de prévenir tous risques.

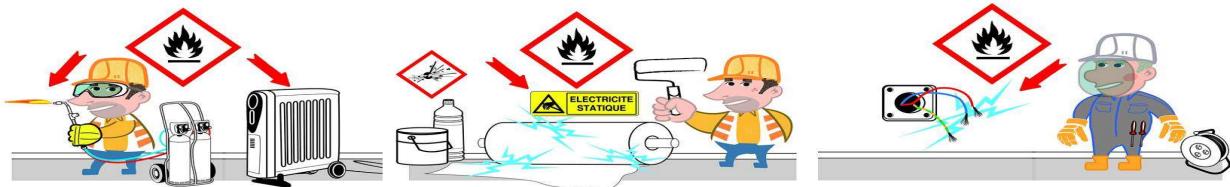
Les causes d'un déclenchement d'incendie sont multiples :

- Travaux par point chaud (*travaux de soudage, oxydoupage...*)
- Appareils de chauffage
- Vétusté des installations électriques (*étincelles, échauffements...*)
- Électricité statique...

Risques pour la santé

Les dommages relatifs aux incendies sont principalement dus aux gaz et aux fumées de chaleur.

- Brûlures internes et externes
- Asphyxie



© Editions Tissot



Pour ce faire des extincteurs sont disposés à des endroits très précis dans les ateliers afin de pouvoir intervenir très rapidement pour stopper tout départ de feu.

A chaque type de feu sont type d'extincteur (voir tableau ci-dessous)

- **Classe A** : Prévu pour les feu dit « Sec »(matériaux solides formant des braises : bois, papier, tissu...)
- **Classe B** : Prévu pour les feux dit « Gras » (liquides et solides liquéfiables : hydrocarbures, goudron, graisses, huiles, peintures, vernis, alcools, solvants et produits chimiques divers)
- **Classe C** : Prévu pour les feux dit « Gazeux » (feux de gaz : Propane, butane, acétylène, gaz naturel ou méthane, gaz manufacturé)
- **Classe D** : Prévu pour les feux de Métaux (Limaille de fer, phosphore, poudre d'aluminium, poudre de magnésium, sodium, titane, etc.. Extinction réservée aux spécialistes avec du matériel adapté)
- **Classe F** : Prévu pour les feux dit « Electrique » (armoire électrique, machine...)

Quelques plaques signalétiques d'extincteurs :



Modèle d'extincteurs les plus fréquents :





SECURITE



EN CLASSE

I) Règles à respecter :

Le chahut et le désordre sont la cause première d'accident qui peuvent survenir en classe.

Il est donc formellement interdit de :

- Courir
- Se battre
- Se déplacer si vous n'y êtes pas invité par votre professeur
- Se lancer des fournitures scolaires
- Laisser des papiers ou du matériel scolaire par terre (risque de glissade)



II) Les alertes incendies

Lorsque la sirène retentie, il faut :

- Se lever dans le calme
- Le délégué de classe sort le premier
- Laisser toutes ses affaires dans la classe
- Suivre les consignes du professeur qui indiquera le chemin à prendre
- Le professeur fermera la marche
- Aller au point de ralliement en marchant
- Se grouper par classe dans la cour

III) Que faire en cas de malaise ?

Si vous ne vous sentez pas bien (vertiges, douleurs, ...) ou que vous constatez chez un de vos camarades une attitude bizarre, il faut immédiatement prévenir votre professeur qui fera appeler l'infirmière et prendra toutes les mesures pour prévenir éventuellement les secours.

IV) Si vous êtes sujet à certaines maladies

Si vous avez de l'asthme, du diabète ou toutes autres maladies de ce genre il faut en informer l'infirmière ainsi que votre professeur principal.

ATTITUDE en cas d'ACCIDENT

De manière générale il faut :

- Rester calme
- Prévenir ou faire prévenir un professeur ou un personnel de l'établissement
- Ne pas toucher à la victime (sauf si elle court un risque à l'endroit où elle est)
- Veiller à ce que la victime ne risque rien
- Rester au près de la victime

STAGE de SECURITE suivi en 2nd le

STAGE de SECURITE suivi en 1^{er} le

STAGE de SECURITE suivi en T^{er} le

Signature